



La commune de Pont-Sur-Seine se situe dans le Département de l'Aube.

Collectivité territoriale, les buts et missions de la mairie sont de satisfaire l'intérêt général des pontois.

La volonté est de rendre la commune plus attractive, tout en réduisant le taux d'endettement communal.

Petit village d'environ 1100 habitants, la commune a, depuis mars 2026 un nouveau conseil municipal avec à sa tête monsieur TUCOULAT.

Contact : Mairie de Pont Sur Seine

Adresse : 5 Faubourg Saint Martin
10400 Pont-Sur-Seine

T +33 03 25 21 40 22

Site Internet : <https://www.commune-pontsurseine.fr/>

Le point de vue des élus de la commune de PONT-SUR-SEINE

EN BREF.

La commune de Pont Sur Seine fut contactée en mai 2025 par la société NEWCLEO. Ses représentants sont venus et ont alors exposé le projet à Monsieur DESMARES, précédent maire de la commune.

La zone sélectionnée pour l'installation de l'usine MOX se situerait sur la commune, à cheval avec Marnay Sur Seine.

Aussi bien les anciens que les nouveaux élus sont majoritairement favorables quant à l'installation de ce projet. Reste cependant de nombreuses interrogations sur différents points qui vont être évoqués plus tard.

La nouvelle équipe municipale souhaite voir ce projet aboutir, tout en étant informée des étapes qui vont se dérouler.



Les élus sont favorables à l'installation de cette usine de recyclage MOX.

Le projet serait une opportunité importante pour le territoire pontois en matière d'emploi et de développement économique.

Du fait de la présence antérieure des réacteurs nucléaire dans la ville de Nogent Sur Seine, la crainte d'une nouvelle installation portant sur le même secteur d'activité n'est pas présente. Les conseillers municipaux espèrent que cette structure attirera des nouveaux habitants sur la commune et aux alentours.

Même si certains postes seraient privilégiés pour des ingénieurs, les élus souhaitent que des postes puissent être adaptés pour des ouvriers et espèrent des embauches pour les populations les plus proches.

Il semble essentiel que ce projet s'accompagne d'une véritable vision d'aménagement du territoire, afin que ses retombées soient pleinement maîtrisées et profitent durablement aux habitants.

Des interrogations restent cependant en suspend sur différents domaines :

Population et emplois :

- Combien de personnes seront présentes sur la commune durant la phase chantier ?
- Combien d'emplois seront créés à terme ?
- Quelle part de ces emplois bénéficiera réellement au territoire local ?

Logement :

- Devra-t-on prévoir la création de nouveaux logements ?
- Des solutions d'hébergement temporaires sont-elles prévues pendant le chantier ?

Développement économique :

- Des entreprises sous-traitantes vont-elles s'implanter localement ?
- Faut-il anticiper la création d'une zone industrielle ou artisanale pour les accueillir ?

Chantier et cadre de vie :

- Quelle sera la durée du chantier ?
- Quels impacts concrets doivent être anticipés (circulation, nuisances, etc.) ?
- Quel impact pour l'environnement (faune et flore) actuel présent sur la zone ?

Accompagnement de la commune :

- La commune bénéficiera-t-elle d'aides spécifiques pour s'adapter à ces évolutions ?
- Qui prendra en charge le financement des infrastructures nécessaires (voirie, réseaux, équipements publics) ?

Des craintes restent soulignées sur le risque sanitaire que pourrait créer l'installation de l'usine MOX et notamment les rejets de celle-ci. L'axe santé semble pour certains, ne pas avoir été assez approfondi. Compte tenu qu'il s'agit ici de recyclage de produit nucléaires, et donc d'éléments déjà ayant été utilisés, des questionnements se font sur les émissions de ces produits.

CONCLUSION

En résumé, les élus voient le projet comme une chance pour le territoire. Ils espèrent un développement économique raisonnable du secteur et un encadrement de chantier ainsi que des infrastructures adaptées. Les habitants connaissent le risque nucléaire et doivent être rassurés sur la manipulation du MOX et sur les risques aériens.

Le mot du maire :

Une question de fond pour ce projet se pose. Quand un accord pour l'utilisation du combustible usagé en vue de le retraiter est-il prévu ?

Des attermolements pourraient différer le projet, ou un changement de majorité au pouvoir pourrait le condamner.

Aux USA, la filiale de NEWCLEO a déjà obtenu ce droit d'utilisation...

Jean-Claude TUCOULAT

